

### le style direct et style indirect

**On peut rapporter le discours d'autrui de deux façons :**

- **Au style direct :** On garde les mêmes propos, sans aucun changement.
- **Au style indirect :** On rapporte ce qui est dit par la voix d'une autre personne.

**Une phrase contenant du discours se subdivise comme suite :**

- Il m'a dit : « Je viendrais. »
- Il m'a dit qu'il viendrait.
  - a) (Il m'a dit) = Proposition principale.
  - b) (Je viendrais) et (qu'il viendrait) = Propositions subordonnées complétives.

**Le passage du style direct au style indirect :**

**Lorsqu'on passe du style direct au style indirect, la phrase subit plusieurs transformations :**

**La ponctuation :** Au style indirect, les deux points, les guillemets, et le point d'interrogation disparaissent. Lorsque la phrase est *déclarative*, les deux points et les guillemets sont remplacés par la conjonction « que »

**Ex :** -Il m'a dit : « Je suis malade. ».....-Il m'a dit qu'il était malade.

**La forme de l'interrogation :** Lors d'une interrogation directe introduite par le pronom interrogatif « *que* », ce pronom se transforme au style indirecte en « *ce que* ». Une question directe

(verbe+sujet, sans mot interrogatif) se transforme au style indirect avec le pronom interrogatif « *si* ». Il n'y a pas de transformations avec les autres mots interrogatifs (pourquoi, combien, où, qui, ...).

**Ex :** -Il m'a demandé : « Qu'as-tu fait ? »... ..-Il m'a demandé ce que j'avais fait.

-Il m'a demandé : « As-tu de l'argent ? »... ..-Il m'a demandé si j'avais de l'argent.

-Il demande : « Pourquoi pleure-t-il ? »... ..-Il demande pourquoi il pleure.

**L'ordre des mots :** Au style indirect, le sujet se place toujours avant le verbe et la proposition principale avant la proposition subordonnée complétive.

**Ex :** - « Où sont-ils ? » m'a-t-il demandé. .... -Il m'a demandé où ils étaient.

**Les pronoms personnels et les possessifs :** Lors du passage d'un style à l'autre, la situation de communication change souvent. Il y a alors un changement au niveau des indices de personne (pronoms personnels, pronoms et adjectifs possessifs).

**Ex :** -Il m'a dit : « Je suis désolé d'avoir pris tes affaires pour les miennes. »

-Il m'a dit qu'il était désolé d'avoir pris mes affaires pour les siennes.

**Les temps du verbe :**

- Verbe introducteur au présent : les temps des verbes de la subordonnée ne changent pas.
- Verbe introducteur au passé :